

Décision

Générale

colonial

Décision n° 339 concernant les services d'Etat.

n° 339

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

22 mars 1960

Numéro JO

n° 3 du 31/03/1960

Date du numéro

31 mars 1960

TEXTE INTÉGRAL

Sont engagés pour deux ans à titre provisoire dans la Milice de la C.F.S. pour compter du 15 mars 1960, comme 2e classe : — Abokary Hassanle Mohamed, Dankali, Mle 2389, célibataire : — Houmed Nori Abdou, Dankali, Mle 2390, célibataire. Le présent contrat deviendra définitif dans un délai de six mois à compter de la date d'incorporation des intéressés si l'enquête de la Gendarmerie est favorable.